



COMMUNE DE NAUJAN ET POSTIAC

TARIFS DES CONCESSIONS

Vu le code des Collectivités Territoriales ;

Vu la Délibération Municipale n° 141106_05 en date du 06/12/2014 relative aux tarifs.

Monsieur Le Maire propose, à compter du 01/01/2015, de fixer comme suit le montant des tarifs des concessions :

I. TARIFS CONCESSIONS CIMETIERE 2015

TOMBES	2,5m x 1m	
Concession trentenaire	90 €	
Concession perpétuelle	130 €	
CAVEAUX	2,5 m x 1 m	2,5 m x 2,5 m
Concession trentenaire	130 €	200 €
Concession perpétuelle	170 €	240 €

II. TARIFS CONCESSIONS COLUMBARIUM 2015

Monsieur Le Maire propose, à compter du xxx, de fixer comme suit le montant des tarifs des concessions du columbarium :

Capacité des cases	2 urnes	4 urnes	5 urnes
Concession 15 ans	200 €	350 €	500 €
Concession trentenaire	250 €	400 €	550 €
Concession cinquanteenaire	300 €	500 €	650 €

III. TARIF POUR DEPOT D'UN CERCUEIL EN DEPOSITOIRE COMMUNAL

- 200 € pour six mois puis 100 € par mois